



HAL
open science

Union européenne : dépopulation ou dépeuplement ?

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Union européenne : dépopulation ou dépeuplement ?. Population et avenir, 2019, 743, pp.3. 10.3917/popav.743.0003 . halshs-02346935

HAL Id: halshs-02346935

<https://shs.hal.science/halshs-02346935>

Submitted on 5 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Union européenne : dépopulation ou dépeuplement ?

Parmi ses nombreux concepts, la science de la population utilise deux termes apparemment proches : dépopulation et dépeuplement. Les évolutions démographiques de et au sein de l'Union européenne¹ permettent d'illustrer les nuances entre ces deux concepts.

On parle de dépopulation quand le solde naturel est négatif, c'est-à-dire lorsque le nombre de décès est supérieur à celui des naissances. Mais c'est seulement quand le solde démographique total, qui combine les naissances et les décès, ainsi que les immigrations et émigrations, est négatif que l'on parle de dépeuplement. Un pays peut donc être caractérisé par une dépopulation sans pour autant être en dépeuplement (dans ce cas, l'excédent migratoire compense le déficit naturel) et un pays en dépeuplement peut ne pas être en dépopulation (dans ce cas, l'excédent naturel reste insuffisant pour compenser le déficit migratoire).

► L'Union européenne est désormais en dépopulation, mais non en dépeuplement

En 2015, pour la première fois, le nombre de décès dans l'Union européenne a été supérieur à celui des naissances (5,222 millions contre 5,108 millions). Ce solde naturel négatif caractérise donc une situation de dépopulation. En 2016, une légère diminution du nombre de décès a permis au solde naturel de redevenir très légèrement positif (+ 20 000). Mais en 2017, la conjugaison d'une augmentation du nombre des décès par rapport à l'année précédente et d'une baisse de celui des naissances s'est soldée par un déficit naturel et une nouvelle dépopulation de - 191 000 personnes. Ce déficit rapporté à la taille de la population européenne permet de calculer le taux d'accroissement naturel : il était en 2017 de - 0,4 pour mille². Compte tenu, d'une part, de la baisse du nombre de femmes en âge de procréer et, d'autre part, du vieillissement de la population, il est fort probable que la dépopulation se prolonge, sauf hausse significative de la fécondité dans les prochaines années.

En revanche, l'Union européenne ne connaît pas de dépeuplement, donc de diminution de sa population, même en 2015 et 2017. En effet, lors de ces deux années, son solde migratoire est resté suffisamment positif pour compenser l'effet négatif de la dépopulation.

Mais, à l'échelle des pays membres de l'Union européenne, il arrive que dépopulation rime avec dépeuplement.

► La moitié des pays de l'Union européenne sont en dépopulation...

Ainsi, pour la dernière année disponible, 2017, quatorze pays sont en dépopulation. L'importance du déficit naturel

par Gérard-François Dumont



est toutefois variable selon les pays. Trois grandes catégories peuvent être distinguées :

- ◆ des pays en dépopulation très élevée, avec un déficit naturel supérieur à 4 pour mille. En Bulgarie, Croatie, Lettonie et Lituanie, pour 1 000 personnes, on a ainsi dénombré au moins 4 décès de plus que de naissances ;
- ◆ des pays en dépopulation moyenne, avec un déficit naturel compris entre - 1 et - 4 personnes pour 1 000. C'est la situation constatée en Allemagne, Estonie, Grèce, Hongrie, Italie, Roumanie et au Portugal ;
- ◆ des pays au sein desquels le solde naturel est quasiment nul mais néanmoins très légèrement négatif (compris entre 0 et -0,1 pour 1 000), soit le niveau moyen de l'Union européenne. C'est le cas de l'Espagne, de la Finlande et de la Slovaquie.

Parmi ces quatorze pays en dépopulation, cinq ont tout de même vu leur population augmenter en 2017 en raison d'un solde migratoire suffisamment positif pour compenser le déficit naturel. Il s'agit de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Estonie, de la Finlande et de la Slovaquie.

Neuf pays sont donc en même temps en dépopulation et en dépeuplement.

► ...mais seulement neuf sont en dépeuplement

Ces neuf pays peuvent être scindés en deux ensembles distincts :

- ◆ le premier réunit les pays qui cumulent un double déficit naturel et migratoire. Il s'agit de la Bulgarie, de la Croatie, de la Lettonie, de la Lituanie et de la Roumanie. En raison de la composition par âge des migrants, le déficit migratoire accroît le déficit naturel : de jeunes adultes en âge de procréer quittent ces pays, réduisant par là même le nombre potentiel de naissances et accroissant de manière mécanique le poids des personnes plus âgées et donc la proportion de personnes susceptibles de décéder ;
- ◆ dans le second en revanche, le déficit naturel est en partie compensé par un excédent migratoire. C'est le cas en Grèce, en Hongrie, en Italie et au Portugal.

Ainsi, les évolutions démographiques des pays de l'Union européenne combinent deux phénomènes communs : la faible fécondité d'« hiver démographique »³ et le vieillissement de la population. Mais les pays se distinguent aussi les uns des autres, d'une part selon leur niveau de fécondité dont l'éventail est large, estimé en 2018 entre 1,3 enfant par femme en Espagne et 1,9 en France⁴ et, d'autre part, selon leur attractivité migratoire.

La combinaison de ces facteurs explique notamment la diversité des combinaisons entre dépopulation et dépeuplement d'un pays à l'autre et aussi que l'un ne rime pas nécessairement avec l'autre, comme c'est d'ailleurs précisément le cas à l'échelle de l'Union européenne. ☺

«
L'Union européenne illustre la diversité des combinaisons possibles entre dépopulation et dépeuplement.»

1. À 28 pays membres, donc sans tenir compte du Brexit ; cf. Dumont, Gérard-François, « Brexit : quelles conséquences démographiques ? », *Population & Avenir*, n° 729, sept.-oct. 2016.

2. Ou 4 pour 10 000, ce qui signifie que dans un ensemble de 10 000 personnes représentatives de la population européenne, on dénombre 4 décès de plus que de naissances. En raison de cette dépopulation, les 10 000 personnes initiales ne sont donc plus que 9 996 à la fin de l'année.

3. Cf. Dumont, Gérard-François, *Géographie des populations. Concepts, dynamiques, perspectives*, Paris, Armand Colin, 2018.

4. Sardon, Jean-Paul, « La population des continents et des pays », *Population & Avenir*, n° 740, novembre-décembre 2018.